

Procès-Verbal du Conseil d'école

Date : 26 février 2019

N° : 2

Ecole élémentaire « La clé des champs » de Dammarie

Horaires du conseil : de 18h10 à 19h00

Présents et qualités : Mme Lhermitte (mairie de Dammarie), M Hardouin (mairie de Boncé), M Lecoœur (mairie de La Bourdinière St Loup), Mme Lézin (municipalité de Dammarie), Mme Maroquin (municipalité la Bourdinière St Loup), Mmes Chailler, Paillet, M Boulay (parents élus au conseil d'école), Mmes Aleton-Baroudi, Baillet, Froger, Jaupitre, Lecoin, Letourneur, Madeuf, Mineur (enseignantes), M Thomas (enseignant et directeur de l'école)

Absents excusés : M Desgrouas (Ien circonscription Chartres 3), Mme Leroy (municipalité Dammarie), M Moreau (municipalité Bourdinière St Loup), Mme Tuffier (municipalité Bourdinière St Loup), Mmes Barkani, Hardonnière, Herman et Velard et Messieurs Lecoœur et Pelletier (parents élus), Mme El Mir (enseignante à temps partiel dans l'école)

Procès verbal du conseil d'école

1°/ Suivi des effectifs et fonctionnement de l'école

185 élèves sont attendus pour l'an prochain. Depuis la rentrée, il y a eu 2 départs pour 4 arrivées, 179 sont scolarisés actuellement.

Un emploi civique (Mme Dufriche) a été recruté depuis le 1^{er} décembre, pour cette année scolaire. 4 AVS sont rattachées à l'école (Mmes Chevallier, Meneau, Pauvert, Wilk).

2°/ Projets des classes

Dans le cadre du projet Musique à l'école, les élèves ont travaillé sur la cup song du CE2 au CM2, tandis que les autres classes ont travaillé sur les paysages sonores.

M Thomas indique que la difficulté est de permettre une restitution auprès d'un public la plus valorisante possible au regard des contraintes d'acoustique. Ce travail se fait en cohérence avec l'implantation d'instruments sur l'espace vert municipal placé devant l'école.

Le 2^{ème} grand projet est celui du jardin. L'ensemble des classes a planté un fruitier. Par ailleurs, les classes de CP ont mis en terre les bulbes qui avaient été offerts. Nous remercions Jérôme et son équipe pour leur implication et leur accompagnement.

Par ailleurs, les élèves ont discuté « climat » avec une intervention de l'association Sykadap. Ils vont réaliser des potagers sur bottes de paille et les plus jeunes vont construire des hôtels à insectes.

L'école remercie la municipalité pour l'utilisation de l'espace situé devant l'école.

Par ailleurs, ce thème est repris lors de la sortie du 16 mai aux jardins de Chaumont sur Loire.

Les classes sont investies dans les activités sportives : cross le 14 mars, athlétisme le 25 ou 26 juin, vélo pour les classes de CE2 au CM2 le 7 juin.

4 classes iront à l'Odyssée à partir du 24 avril. Nous remercions les accompagnateurs, mais il devient urgent que de nouveaux parents passent l'agrément, ce qui rend les séances plus intéressantes, notamment auprès des plus jeunes. Les parents seront sollicités sur ce point à la rentrée de septembre.

Un conseil des élèves a été réélu, il se réunit régulièrement et les propositions des élèves ainsi que les problèmes rencontrés y sont discutés.

Le carnaval du 23 mars est sur le thème de la musique, le thème retenu est un thème qui mobilise depuis le début de l'année les élèves de l'élémentaire, ceci dans le but d'encourager à une participation plus grande. M Thomas rappelle que l'événement a lieu sur un temps qui n'est pas un temps scolaire, par conséquent, il est difficile pour l'école d'influer sur la participation à ce temps même si la participation du plus grand nombre est souhaitée.

D'autres dates à retenir : 4 avril (piste routière pour les CM2), 5 avril (centième jour à l'école), 6 mai (visite d'un auteur pour les CM2), 29 juin (fête de l'école). Nous continuons à aller régulièrement à la médiathèque.

L'APE continue à s'impliquer fortement dans les différents événements.

Evaluations CP (2ème phase) : elles se sont déroulées avant les vacances. Les modalités de transmission seront les mêmes qu'en période 1. Elles ne se substituent pas aux évaluations de la classe.

3°/ médecin scolaire

Suite à une question de M Boulay, M Thomas indique qu'il n'y a pas encore de nom connu pour faire face au départ en retraite du Docteur Dervillé. Dès que l'administration aura communiqué l'information, celle-ci sera relayée auprès des membres du conseil. L'école est dans l'attente car certains dossiers nécessitent l'intervention du médecin Education Nationale. Par ailleurs, la présence du médecin permet d'avoir un autre regard lors de certaines équipes éducatives.

4°/ changement de la composition du repas de cantine

M Paillet avait transmis une question relative au passage de 5 à 4 composantes.

La question portait sur une critique de certaines familles suite à cette modification. Par ailleurs, certaines familles regrettent de ne pas avoir été avisées de ce changement.

Mme Lhermitte indique que cette modification a été faite suite à la réunion du comité de pilotage, dont certains parents sont membres, l'information a été donnée dans la gazette de Dammarie ainsi que sur le site de l'APE. M Lhermitte poursuit : sur le sujet de la réduction des composantes, suite à ce changement, on est passé à une réduction de 50 % des déchets. Il faut voir qu'il n'y aura pas de retour en arrière quant à cette décision car à terme, les communes auront une taxation supplémentaire sur les bio déchets. Il faut donc anticiper cela.

Des parents indiquent que l'association de certaines composantes est malheureuse. Par exemple, omelette et épinards ont été proposés le même jour. Mme Lhermitte prend note de cela puisque le traiteur s'était engagé à ne plus servir d'omelette, plat pour lequel les déchets étaient record. En cas de souci de cet ordre, il faut fournir l'information à la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Nom et signature des

Secrétaires de séance :

Mme Baillet

Un exemplaire pour le registre de l'école

Un exemplaire envoyé aux 3 mairies, à l'APE pour mise en ligne sur son site et aux parents élus.

Nom et signature du directeur :

M Thomas Olivier

Un exemplaire envoyé à l'IEN le : 7/03/2019

